



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 64226

Texte de la question

Le 5 juillet 1964, sur une route du Var, un couple de jeunes Français disparaissait dans un mystérieux accident de la route. Leur voiture avait été projetée contre un arbre par un camion militaire. L'enquête de l'époque avait conclu à un banal accident. Cette thèse fut toujours contestée par la famille qui soutenait que les jeunes gens avaient en fait été victimes d'une « bavure » des services spéciaux, alors engagés dans la lutte anti-OAS qui se poursuivait en dépit de la fin des hostilités. En vingt-six ans, de 1964 à 1990, cette famille a engagé neuf procédures judiciaires contre l'État afin de faire éclater la vérité. Peine perdue. Si le médiateur de la République reconnaissait en 1990 que « l'institution judiciaire avait mal fonctionné », jamais le fond de l'affaire ne fut réellement abordé. Or de récentes révélations, relayées par voie de presse, tendent à renforcer le bien-fondé des doutes de la famille. En particulier, il semblerait qu'un officier supérieur ait confirmé la thèse de l'« accident volontaire », et que des éléments précis abondant en ce sens seraient en possession des services du ministère de la défense. Soucieuse de rétablir la vérité historique et de rendre justice à cette famille durement éprouvée, Mme Marie-France Stirbois souhaiterait connaître le sentiment de M le ministre de la défense sur ce sujet. En particulier, compte tenu de l'apparition de ces nouveaux éléments, elle aimerait savoir s'il a l'intention de faire toute la lumière sur cette douloureuse disparition, car, l'affaire étant close, seule une initiative de son ministère est susceptible de répondre à une telle attente.

Texte de la réponse

Reponse. - Un compte rendu sur les faits évoqués par l'honorable parlementaire, n'apportant toutefois aucun élément nouveau sur une affaire dont la justice fut saisie, a été transmis au ministère de la justice. Contrairement aux informations développées par certaines voix de presse, aucun élément nouveau n'est apparu sur cette affaire pouvant justifier une nouvelle initiative du ministère de la défense.

Données clés

Auteur : [Mme Stirbois Marie-France](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64226

Rubrique : Services spéciaux

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 1992, page 5255